

**DÉCISIONS** de la 1<sup>re</sup> Assemblée extraordinaire d'unité de négociation Peter-Hall de  
l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal  
tenue le lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021 à 17 h  
par vidéoconférence

**NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE DE DÉBATS**

- 01.01** Que l'Assemblée générale d'unité de négociation recommande Pierre St-Germain pour présider les débats de l'Assemblée générale extraordinaire de l'unité de négociation de Peter Hall du lundi 1er novembre 2021.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 01.02** Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté au document AGP.2122.001 :
1. Nomination de la présidence de débats
  2. Adoption de l'ordre du jour
  3. Adoption d'un procès-verbal
  4. Négociation – Demandes syndicales

**ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL**

- 01.03** Que le procès-verbal de la 2<sup>e</sup> Assemblée générale extraordinaire tenue le jeudi 22 janvier 2015 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 4 novembre 2021, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

**NÉGOCIATION - DEMANDES SYNDICALES**

- 01.04** Demande de suspension des règles pour revenir à l'étape de Comité d'annonces de propositions
- 01.05** Que la demande numéro 9 soit formulée ainsi: Que les PNE, les TES et les infirmières puissent travailler à distance pour les journées pédagogiques.
- 01.06** Que le mot « classes » soit modifié par le mot « postes » dans la demande numéro 12.  
*Engagement de 5 préposés supérieur au nombre de postes pour pallier aux urgences*
- 01.07** Que le mot « ratio » soit ajouté avant le mot « maximum » dans la demande numéro 15  
*Prévoir un ratio maximum d'élèves pour les TES.*
- 01.08** Que l'Assemblée générale d'unité de négociation adopte les demandes syndicales présentées aux documents AGP.2122.002 et AGP.2122.003, tel que modifié.

